

GENERALE OBLIG SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.363.405, un actif net de D : 10.328.793 et un bénéfice de la période de D : 162.785.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 49,91% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 50,07% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 21 Janvier 2025

Le commissaire aux comptes :

FINOR
Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	5 171 894,634	5 140 268,503
Obligations et valeurs assimilées		4 671 673,269	4 640 976,507
Titres des Organismes de Placement Collectif		500 221,365	499 291,996
Placements monétaires et disponibilités		5 188 725,686	5 032 552,882
Placements monétaires	5	3 734 834,835	2 986 670,966
Disponibilités		1 453 890,851	2 045 881,916
Créances d'exploitation	6	2 784,927	7 120,266
TOTAL ACTIF		10 363 405,247	10 179 941,651
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	21 517,306	21 069,104
Autres créditeurs divers	8	13 095,202	13 915,071
TOTAL PASSIF		34 612,508	34 984,175
ACTIF NET			
Capital	9	9 801 294,814	9 639 352,398
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		527 497,925	505 605,078
ACTIF NET		10 328 792,739	10 144 957,476
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 363 405,247	10 179 941,651

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2024</i>	<i>du 01/01/2024</i>	<i>du 01/10/2023</i>	<i>du 01/01/2023</i>
		<i>au 31/12/2024</i>	<i>au 31/12/2024</i>	<i>au 31/12/2023</i>	<i>au 31/12/2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	85,578.987	342,913.537	96,612.825	427,136.282
Revenus des obligations et valeurs assimilées		85,578.987	331,335.297	96,612.825	416,731.962
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	11,578.240	-	10,404.320
Revenus des placements monétaires	11	46,137.712	210,767.791	61,838.547	204,931.412
Revenus des prises en pension	12	11,799.468	73,545.886	-	2,295.600
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		143,516.167	627,227.214	158,451.372	634,363.294
Charges de gestion des placements	13	(17,063.998)	(66,852.666)	(16,619.907)	(69,587.710)
REVENU NET DES PLACEMENTS		126,452.169	560,374.548	141,831.465	564,775.584
Autres charges	14	(5,644.633)	(22,770.227)	(5,585.777)	(23,161.248)
RESULTAT D'EXPLOITATION		120,807.536	537,604.321	136,245.688	541,614.336
Régularisation du résultat d'exploitation		2,109.787	(10,106.396)	(10,668.330)	(36,009.258)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		122,917.323	527,497.925	125,577.358	505,605.078
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2,109.787)	10,106.396	10,668.330	36,009.258
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		40,477.507	101,672.952	-	67,944.111
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1,499.598	(20,511.032)	7,142.992	(13,972.311)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		162,784.641	618,766.241	143,388.680	595,586.136

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/10/2024</i>	<i>du 01/01/2024</i>	<i>du 01/10/2023</i>	<i>du 01/01/2023</i>
	<i>au 31/12/2024</i>	<i>au 31/12/2024</i>	<i>au 31/12/2023</i>	<i>au 31/12/2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT				
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	162,784.641	618,766.241	143,388.680	595,586.136
Résultat d'exploitation	120,807.536	537,604.321	136,245.688	541,614.336
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1,499.598	(20,511.032)	7,142.992	(13,972.311)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	40,477.507	101,672.952	-	67,944.111
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	102,780.157	(434,930.978)	(326,768.346)	(1,941,485.706)
Souscriptions				
- Capital	4,217,366.828	17,613,506.735	16,697,636.589	47,134,057.314
- Régularisation des sommes non distribuables	245,905.109	956,349.537	1,036,908.536	2,841,733.300
- Régularisation des sommes distribuables	211,997.368	509,919.578	847,588.947	1,441,962.536
Rachats				
- Capital	(4,121,795.458)	(18,014,054.377)	(16,995,428.199)	(48,931,024.092)
- Régularisation des sommes non distribuables	(240,806.109)	(980,626.477)	(1,055,216.942)	(2,950,242.970)
- Régularisation des sommes distribuables	(209,887.581)	(520,025.974)	(858,257.277)	(1,477,971.794)
VARIATION DE L'ACTIF NET	265,564.798	183,835.263	(183,379.666)	(1,345,899.570)
ACTIF NET				
En début de période	10,063,227.941	10,144,957.476	10,328,337.142	11,490,857.046
En fin de période	10,328,792.739	10,328,792.739	10,144,957.476	10,144,957.476
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	69,074	72,822	75,212	87,244
En fin de période	69,796	69,796	72,822	72,822
VALEUR LIQUIDATIVE	147.985	147.985	139.312	139.312
TAUX DE RENDEMENT	1.58%	6.23%	1.45%	5.77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Décembre 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 5.171.894,634 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		4 533 978,500	4 671 673,269	45,23%
	Obligations des sociétés		4 533 978,500	4 671 673,269	45,23%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	19 860,000	20 332,708	0,20%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	200 000,000	213 031,987	2,06%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	160 000,000	167 733,862	1,62%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	20 000,000	21 283,712	0,21%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	100 000,000	101 738,302	0,98%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	300 000,000	322 285,105	3,12%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	120 000,000	122 000,071	1,18%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1 000	80 000,000	85 728,525	0,83%
TNTUDMZLCA16	EO ATL 2024/2	4 000	400 000,000	402 087,014	3,89%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	6 618,500	7 017,797	0,07%
TN3Z8BRRN997	EO BTK 2024/1	2 000	200 000,000	200 643,770	1,94%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	100 000,000	100 622,536	0,97%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	87 500,000	89 046,521	0,86%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	250 000,000	254 270,460	2,46%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	200 000,000	209 306,302	2,03%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	60 000,000	63 329,359	0,61%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	120 000,000	126 767,808	1,23%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	240 000,000	243 787,398	2,36%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	300 000,000	319 168,525	3,09%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	570 000,000	582 618,082	5,64%
TNEDMOU67Y09	EO TAYSIR 2024-1 CAT A	10 000	1 000 000,000	1 018 873,425	9,86%
	<u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u>		492 809,505	500 221,365	4,84%
	Titres des OPCVM		492 809,505	500 221,365	4,84%
TN0VYWALSB95	FCP AMANETT	4 515	492 809,505	500 221,365	4,84%
	TOTAL		5 026 788,005	5 171 894,634	50,07%
	Pourcentage par rapport à l'Actif				49,91%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 3.734.834,835, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net
	Créances sur opérations de pensions livrées		749 226,400	749 534,301	7,26%
	Pension Livrée Amen Bank 7,50% au 09/01/2025 pour 10 jours		749 226,400	749 534,301	7,26%
	Certificats de dépôt	3 000 000	2 980 759,018	2 985 300,534	28,90%
TNT3ZQQOK9A4	Certificat de dépôt BTL au 22/01/2025 à 9,99% pour 30 jours	1 000 000	993 394,982	995 376,486	9,64%
TNK4L7UABE11	Certificat de dépôt TSB au 24/01/2025 à 9,74% pour 30 jours	1 000 000	993 558,947	995 061,860	9,63%
TNVT7WIWGQ38	Certificat de dépôt ATB au 23/01/2025 à 9,74% pour 30 jours	500 000	496 779,473	497 638,280	4,82%
TNHGO0MFOOF5	Certificat de dépôt BNA au 29/01/2025 à 8,99% pour 30 jours	500 000	497 025,616	497 223,908	4,81%
	TOTAL		3 729 985,418	3 734 834,835	36,16%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				36,04%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à D : 2.784,927 contre D : 7.120,266 au 31/12/2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	2 784,927	7 120,266
Total	<u>2 784,927</u>	<u>7 120,266</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à D : 21.517,306 contre D : 21.069,104 au 31/12/2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunération du dépositaire	5 948,952	5 948,890
Rémunération du gestionnaire	15 568,354	15 120,214
Total	<u>21 517,306</u>	<u>21 069,104</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à D : 13.095,202 contre D : 13.915,071 au 31/12/2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	4 335,630	5 194,728
CMF	951,243	912,014
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329
	13 095,202	13 915,071

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2023

Montant	9 639 352,398
Nombre de titres	72 822
Nombre d'actionnaires	355

Souscriptions réalisées

Montant	17 613 506,735
Nombre de titres émis	133 064
Nombre d'actionnaires nouveaux	101

Rachats effectués

Montant	(18 014 054,377)
Nombre de titres rachetés	(136 090)
Nombre d'actionnaires sortants	(120)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(3 267,342)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(20 511,032)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	101 672,952
Résultat incorporé à la VL (A)	505 605,078
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(21 009,598)

Capital au 31-12-2024

Montant	9 801 294,814
Nombre de titres	69 796
Nombre d'actionnaires	336

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2024.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 85.578,987 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2024, contre D : 96.612,825 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Revenus des obligations et valeurs assimilées				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	85 578,987	331 332,323	96 611,224	416 722,650
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>				
<i>sur le marché financier</i>				
- intérêts (Emprunt National)	-	2,974	1,601	9,312
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif				
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>				
- Dividendes	-	11 578,240	-	10 404,320
Total	85 578,987	342 913,537	96 612,825	427 136,282

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2024 à D : 46.137,712, contre D : 61.838,547 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts des dépôts à vue	4 755,989	23 493,169	7 823,645	28 596,087
Intérêts des certificats de dépôts	41 381,723	187 274,622	54 014,902	176 335,325
Total	46 137,712	210 767,791	61 838,547	204 931,412

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts des pensions livrées	11 799,468	73 545,886	-	2 295,600
Total	11 799,468	73 545,886	-	2 295,600

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 17.063,998, contre D : 16.619,907 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Commission de gestion de la CGI	15 568,354	60 902,604	15 120,215	63 637,845
Rémunération du dépositaire	1 495,644	5 950,062	1 499,692	5 949,865
Total	17 063,998	66 852,666	16 619,907	69 587,710

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 5.644,633, contre D : 5.585,777 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Honoraires commissaire aux comptes	3 016,404	12 000,042	3 024,684	12 000,105
Redevance CMF	2 616,533	10 235,743	2 541,215	10 695,459
Contribution Sociale de Solidarité	-	400,000	-	400,000
Autres	11,696	134,442	19,878	65,684
Total	5 644,633	22 770,227	5 585,777	23 161,248

Note 15 : Autres informations

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.